

## Communiqué de presse

Morges, le 25 août 2025

### Tarifs 2026

# Un budget électricité maîtrisé pour les clients de Romande Energie

**La nouvelle loi sur l'électricité change les règles du jeu et met l'accent sur le solaire qui influence dorénavant le mix énergétique, et les prix. Ainsi, chez Romande Energie, la part énergie augmente, mais les coûts du réseau, eux, diminuent en 2026, ce qui permet d'assurer une stabilité des factures pour la majorité des clients.**

- **La production solaire génère d'importants coûts d'ajustement qui se reportent sur les tarifs de nos clients l'année suivante.**
- **Le WACC, taux d'intérêt du capital investi dans le réseau électrique, baisse.**
- **Une nouvelle taxe solidaire est introduite par la Confédération pour soutenir le renforcement du réseau national et les industries en Suisse.**
- **Une refonte structurelle des composantes du tarif intégré est entreprise pour une plus grande transparence, accompagnée de modifications importantes du cadre légal.**

## Contexte

Si la tendance générale sur les marchés indique une détente au niveau des prix de l'électricité, l'explosion de la production solaire décentralisée impacte les tarifs de nos clients pour deux raisons : premièrement, ce changement de paradigme nécessite le renforcement des réseaux afin de pouvoir absorber cette énergie. Deuxièmement, il faut pouvoir gérer la complexité provenant de l'intermittence des énergies renouvelables. En effet, il est difficile d'anticiper la production d'une source d'énergie renouvelable du fait des conditions météorologiques. Il faut comprendre que le solaire influence dorénavant le mix énergétique national et les prix de manière générale. Ces deux éléments sont avérés pour le gestionnaire de réseau de distribution (GRD) rural qu'est Romande Energie. La topographie de son réseau avec sa très large zone de desserte fait que celui-ci est plus impacté qu'un GRD dit « urbain » puisqu'il compte proportionnellement beaucoup plus d'installations solaires et de longueur de lignes électriques.

## Hausse du prix de l'énergie

Il est difficile d'anticiper la production d'énergie solaire et la part que celle-ci représente dans l'approvisionnement d'un distributeur d'électricité. Romande Energie privilégie une politique d'approvisionnement sûre consistant à acheter de l'énergie plusieurs années en amont pour amortir les fluctuations du marché et garantir une certaine sécurité et stabilité des prix. Cette précaution génère selon les périodes d'ensoleillement des ajustements indispensables pour le

maintien de l'équilibre entre fourniture et approvisionnement. Le GRD doit alors compenser le manque de production lors de journées nuageuses, donc peu productives, par des achats plus chers et qu'il n'est pas possible de couvrir à l'avance.

Ces coûts d'énergie de compensation, dus à la production solaire, ainsi que les coûts d'énergie d'ajustement facturés par Swissgrid, ont fortement augmenté en 2025 et sont répercutés sur les tarifs de nos clients l'année suivante.

### **Baisse des coûts d'acheminement et tarifs réseau (timbre)**

La baisse du [WACC](#) (coût moyen pondéré du capital) soit le taux d'intérêt du capital du réseau électrique explique la baisse du timbre.

Du côté du transporteur national, Swissgrid, les coûts sont également légèrement à la baisse tant pour les prestations de [services système](#) que les pertes de transport.

Alors que l'ordonnance fédérale indique un délai à fin 2027 pour finaliser le déploiement des compteurs intelligents, appelés également smart meters, Romande Energie anticipe et aura atteint 80% de ces remplacements fin 2025 déjà.

### **Hausse des taxes**

Une nouvelle taxe de 0.05 ct. /kWh pour les coûts solidaires via le réseau de transport s'ajoute à la composante « taxes ». Il s'agit de soutenir les renforcements du réseau et aides transitoires décidées par le Parlement pour l'industrie de l'acier et de l'aluminium.

Le Conseil d'Etat vaudois a également décidé d'augmenter légèrement son émolument cantonal sur l'électricité dans le cadre des mesures d'assainissement des finances cantonales, celui-ci passera de 0.02 ct. / kWh à 0.024 ct. / kWh en 2026.

Finalement, la taxe pour la réserve d'électricité, introduite en 2024 pour pallier les risques de pénurie, passe de 0.23 ct. /kWh en 2025 à 0.41 ct. /kWh l'année prochaine.

### **Nouveautés dès 2026**

La nouvelle loi sur l'électricité nous donne également l'opportunité d'offrir plus de transparence au niveau de la facture. Ainsi, le tarif de la place de mesure est isolé dès 2026 pour indiquer les coûts liés aux compteurs, leurs relevés, l'entretien, la gestion des données, etc. Ce coût fixe, jusqu'ici intégré aux coûts d'acheminement globaux, fera dorénavant l'objet d'une ligne distincte sur la facture d'électricité.

Le cadre légal tient aussi compte du déséquilibre entre l'offre et la demande d'énergie, notamment en été avec le solaire, pour assurer une cohérence entre production, stabilité du réseau et coût pour la collectivité. Il propose ainsi, dès 2026, une méthodologie de rémunération adaptée pour l'énergie refoulée par les producteurs sur le réseau électrique.

## Prix de reprise

Conformément à la nouvelle ordonnance sur l'encouragement à la production d'électricité issue d'énergies renouvelables (OEneR) et après une première année de transition, Romande Energie applique en 2026 la méthode préconisée par l'Office fédéral de l'énergie (OFEN), soit la rémunération trimestrielle au prix du marché de l'énergie refoulée sur le réseau. Ainsi, les prix seront calculés à la fin de chaque trimestre par l'OFEN afin de refléter au mieux la réalité de l'offre et de la demande. Un prix minimal sera assuré pour les installations d'une puissance inférieure ou égale à 30 kW (kilowatts) de 6 ct. /kWh. Ce seuil protège les producteurs en cas de chute des prix du marché et permet de garantir une rentabilité de base.

Cette [méthode de rémunération](#) doit inciter les producteurs à adapter leur injection aux besoins réels du système en les sensibilisant aux périodes de saturation du réseau ou de surplus d'énergie (notamment en été). Elle doit également à moyen terme protéger les consommateurs de l'approvisionnement de base en alignant le prix de reprise avec les coûts du marché.

## Conclusion

La facture d'électricité 2026 sera stable pour la majorité de nos clients. Celle-ci repose sur une refonte structurelle de ses composantes avec la dissociation du coût de la place de mesure du timbre d'acheminement, conformément aux nouvelles exigences réglementaires. Notre tarification s'inscrit également dans un contexte de modifications importantes du cadre légal et de notre système énergétique dont les principaux points sont le Mantelerlass (ou la loi sur l'électricité), un mix énergétique orienté vers le solaire et l'introduction de prix harmonisés au niveau suisse pour la reprise de l'énergie photovoltaïque.

Romande Energie soutient le développement solaire indispensable pour atteindre les objectifs de la Stratégie énergétique 2050 et développe des propositions de valeur pour accompagner les producteurs solaires. Le Groupe a par ailleurs introduit des plages horaires très attractives en 2025 déjà, dans le but de privilégier la consommation durant les heures creuses (non-stop à l'exception du lundi au vendredi de 17h à 22h).

## Exemple\*

Un ménage à Morges, consommant 2'000 kWh/an en tarif simple avec l'offre Énergie Suisse, verra sa facture passer de CHF 759.- en 2025 à CHF 747.- TVA incluse, en 2026, ce qui représente une baisse de -1.6%.

\* cet exemple respecte les directives de l'EiCom en se basant sur le tarif le plus souvent appliqué dans la zone de desserte du GRD à ses clients.

Les informations détaillées sur les tarifs 2026 sont disponibles dès le 1<sup>er</sup> septembre via le lien : [romande-energie.ch/tarifs](https://romande-energie.ch/tarifs) et sur le site de [l'EiCom](https://www.eicom.ch).

## Note à la rédaction

Le tarif de l'électricité est composé :

- du tarif de l'énergie (kilowattheure)
- du tarif de la place de mesure
- du tarif de l'utilisation des réseaux (timbre d'acheminement)

- des taxes et émoluments de la Confédération (soit la taxe fédérale pour l'énergie renouvelable), du Canton et des communes.

Les prix de l'utilisation des réseaux se décompose lui-même en 3 parts :

- le réseau régional (timbre d'acheminement) relevant de Romande Energie
- le réseau national très haute tension (timbre de transport) relevant de Swissgrid SA
- l'énergie de réglage (services système), la réserve hivernale et le supplément solidaire relevant de Swissgrid SA.

Les composantes du prix de l'électricité dépendant directement de Romande Energie (énergie et réseau régional) représentent ensemble environ 75% de la facture d'électricité du consommateur moyen.

Les 25% restants représentent le réseau national de transport, l'énergie de réglage, la réserve hivernale, les coûts solidaires ainsi que les taxes et émoluments des pouvoirs publics. Ceux-ci sont prélevés par Romande Energie avant d'être rétrocédés à Swissgrid SA ainsi qu'à la Confédération, aux Cantons et aux communes.

Le présent communiqué concerne les clients approvisionnés par le réseau régional de Romande Energie et Bas-Valais Energie.

## Contact

**Michèle Cassani**

Porte-parole du Groupe Romande Energie

+41 (0)21 802 95 67

[michele.cassani@romande-energie.ch](mailto:michele.cassani@romande-energie.ch)

## Le Groupe Romande Energie en bref

Énergéticien multi-services et premier fournisseur d'électricité en Suisse romande, le Groupe Romande Energie propose à ses clients une large gamme de solutions durables qui contribuent à réduire les émissions de CO<sub>2</sub>. Parmi celles-ci, un accompagnement sur mesure pour produire sa propre énergie et des produits et services visant à améliorer l'efficacité énergétique tout en encourageant la sobriété.

**Romande Energie ambitionne de faire de la Suisse romande la première région décarbonée du pays.** L'entreprise investit de manière constante et significative pour augmenter son parc de production d'énergie locale et renouvelable. Avec ses centrales et projets solaires, hydrauliques, éoliens et de biomasse, ses nombreux réseaux de chauffage à distance ainsi que ses participations dans la géothermie et l'hydrogène, elle tient cet engagement et distribue toujours plus d'énergie renouvelable à ses clients.

Romande Energie se positionne en véritable partenaire d'une société respectueuse de l'environnement, des individus et d'une économie pérenne. **Accompagner les Romands vers un avenir durable** est au cœur même de sa raison d'être.

**Pour plus d'informations sur le Groupe Romande Energie, rendez-vous sur : [www.romande-energie.ch](http://www.romande-energie.ch)**